L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1889.

Bibliographie.

Nous recevons de Québec (Maison C. Darveau, 30 à 34 rue de la Montagne) un petit volume intitulé: *Anglicismes et Canadianismes*, dû à M. A. Buies, un écrivain de valeur dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Nous avons eu seulement le temps d'y jeter un coup d'œil, mais les pages à peine entrevues par nous suffisent pour nous prouver qu'il y a bien de l'intérêt dans cette brochure, que les renseignements curieux, utiles n'y manquent point.

Cet ouvrage est comme un cri d'alarme jeté par l'auteur. Il signale une sorte de dénationalisation de la langue française au Canada. Il lui semble, que, sur certains points, on la grime, on la déguise à plaisir. Le travestissement serait aussi, selon lui, d'un goût déplorable, et d'anglicismes en canadianismes, la langue dite française, parlée là bas, ne serait plus qu'un méchant jargon français mâtiné d'anglais et portant de rudes et malsonnantes atteintes aux deux idiômes.

C'est là une pente rapide, dangereuse que dénonce l'écrivain, et c'est pour y mieux appeler l'attention de ses compatriotes qu'il a réuni en un volume divers articles publiés par lui dans des journaux canadiens. Eparpillés dans ceux-ci, ils seraient oubliés; mais groupés ainsi, sous la forme du livre, ils tiendront sous les yeux des canadiens français le corps de ce délit dont se plaint M. A. Buies.

Du reste, laissons-lui la parole; sa prose remplacera avantageusement la nôtre et les lecteurs comprendront mieux son objet. Voici donc comment M. A. Buies termine son avant-propos:

"Je ne demande au lecteur qu'une chose, c'est de bien se pénétrer des dangers réels et redoutables de la situation, de bien se persuader que le baragouin que nous parlons fait de nous des déclassés, ou plutôt des *inclassables* au milieu des autres peuples, et que si nous ne nous décidons pas enfin à parler le français comme il l'est communément partout ailleurs, à rendre nos pensées intelligibles, à leur donner des expressions claires, nettes et rationnelles, nous devons nous attendre à toute sorte d'humiliations et à des dédains bien cruels pour notre amour-propre.

"Il est inutile d'insister davantage là-dessus dans un avant-propos: les exemples que je donne et la démonstration qui en résulte suffiront, hélas! surabondamment à nous éclairer. Suffiront-ils à nous corriger? Je l'espère, sans trop oser y croire. Il y a tant à corriger, du haut en bas dans notre éducation, que nous ne serons guéris du virus traditionnel que par des inoculations répétées et par des réactifs énergiques et multipliés."

Nous sommes trop loin de la scène des violences dont se plaint M. A. Buies, pour juger sainement de l'intensité du mal, mais ce que nous savons, à n'en pas douter, c'est que le Canada possède des lettrés, des écrivains français—poètes et prosateurs—dont il a certes le droit d'être fier, en tête desquels nous aimons toujours à citer M. Fréchette; une haute intelligence, un grand cœur.

Avec des hommes comme lui, comme l'auteur de l'ouvrage qui nous occupe et bien d'autres encore, on doit détourner le courant qui menace, sauver de la dérive ceux qui s'y laissent emporter et les ramener à la source de cette caressante et admirable langue française, que tant de génies ont auréolée, auréolent par la parole, par la plume.

Tous nos remerciments à notre confrère éminent, M. A. Buies pour l'envoi qu'il nous fait de son volume.

Diorama.

On verra par une annonce publiée dans nos colonnes de ce jour que M. Claverie vient d'ouvrir rue du Canal, 111, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, un Diorama que nous nous proposons de visiter et dont on nous dit grand bien.

La partie la plus intéressante de cette exhibition, toute d'actualité, est une série de vues représentant l'Exposition Universelle de Paris, dans son ensemble et aussi les diverses constructions du Champ de Mars, à l'extérieur à l'intérieur; vues prises instantanément et qui, par conséquent, donnent une idée de la foule accourue de tous les points du globe pour assister à ce prestigieux spectacle, dont le Grand Vieillard, M. Gladstone disait hier même, à Paris: C'est la leçon du monde.

On nous affirme que la collection réunie par M. Claverie est attrayante au plus haut point. Ces vues du Champ de Mars et du Trocadéro ne sont pas, d'ailleurs, les seules attractions qu'il offre au public. On verra là aussi le pugilat Sullivan-Kilrain, et quelques unes des scènes effroyables qui ont désolé, ruiné Johnstown, ses environs et y ont creusé tant de tombes.

M. Claverie a fait choix, pour son exhibition, d'un local excellent et nous engageons vivement le public à ne point négliger de s'y porter. Le prix d'entrée est insignifiant, d'ailleurs: 10 cents—et 5 cents pour les enfants.

West End.

Nous l'avons dit au public, nous touchons à la fin de la saison 1889 au West End; la clôture, nous parlons des concerts bien entendu, en aura lieu demain, sans remise.

Nous ne nous trompions pas en prévoyant que M. Lenfant tiendrait à finir au moins aussi bien qu'il a commencé; le programme de ces deux soirées d'adieu contient de brillantes pages du répertoire que l'on nous a fait entendre au cours de cet été; il constitue comme une charmante carte P. P. C.

Voici celui d'aujourd'hui:

PREMIÈRE PARTIE: *Une revue de la milice d'Etat*, Keppitz; ouverture de *Fra Diavolo*, Auber; *Pluie d'or*, valse de Waldteufel; *St-Cloud*, polka burlesque, Estesse; *The Yeoman of the Guard*, pot-pourri, Sullivan, rien du boxeur.

SECONDE PARTIE.—Ouverture de *Zampa*, Hérold, fantaisie sur des motifs de *Faust*, Gounod; *l'Invitation à la valse*, Weber; *Miserere du Trouvère*, Verdi, duo de cornet et de trombone, joué par MM. J. Wangler et Victor Einhorn.

TROISIÈME PARTIE: Grande fantaisie sur *Carmen*, Bizet; Mosaïque, motifs de *la Traviata*, Verdi; *Sérénade espagnole*, valse, d'Olivier Métra; *Le régiment qui passe*, Caverly; Marche du *Prophète*, Meyerbeer.

Les demandes de bis sont toujours multipliées au West-End. Or à la veille de la clôture il est vraisemblable que le public se montrera plus gourmand encore. Eh bien, qu'il en soit certain, M. Lenfant, lui prévoyant, aura sous la main une belle réserve et le gourmand qui est gourmet aussi, sera servi abondamment et en gourmet.

Jamais à pareil rendez-vous d'adieu les artistes ne se sont fait prier et l'on peut être assuré que la soirée sera largement remplie.

Demain dimanche, renouvellement complet du programme; nous en parlerons dans le prochain numéro de l'*Abeille*.

Soirée bénéficiaire.

Le théâtre St-Charles ouvrira ses portes ce soir, non pas pour inaugurer la saison régulière mais pour une représentation ou plutôt deux représentations extraordinaires au bénéfice de l'école paroissiale de l'Eglise St-Pierre et St-Paul.

Le comité suivant s'est mis à la tête de cette bonne œuvre: Monsieur P. W. Mulqueeny, président, E. A. Williams, ex-officio, John Everett, James Connors, Thos. M. Gilmore, Wm. Fitzpatrick, Peter Everett, John Binns, Francis Lacy, Jr., Thomas Dixon.

Il s'est pris la chose à cœur, et grâce à beaucoup de persévérance, ils ont pu se procurer le concours d'amateurs [illegible] de distinction jeunes dames, jeunes hommes.

Depuis quelque temps déjà on est à l'étude des rôles, au travail des répétitions et celles-ci laissent espérer, pour ce soir une bonne exécution de la pièce [illegible] bien connue: Pocahontas, [illegible] de chants, danses, [illegible]. Ce spectacle finira par la [illegible] de tableaux intitulée: *La [illegible]*.

Ensuite: *The Colleen Bawn or the Brides of Garryowen*, drame irlandais en 3 actes, de M. Dion Boucicault.

Les portes ouvriront à 7 heures, lever du rideau à 8.

Prix d'entrée 50 cents.

L'Orphéon Français.

Il n'est guère besoin de rappeler à nos lecteurs que la Grande Fête Champêtre de l'Orphéon Français, à Milneburg, se donnera demain. Les porteurs d'invitations n'auront garde d'y manquer.

De là fait, c'est à l'Hôtel Washington que rendez-vous est pris, et on nous dit que M. Trinconi n'a rien négligé pour que son local soit paré au mieux: salon et jardin.

La fête s'ouvrira à 2 heures. Il y aura pique-nique, jeux de toutes sortes, concert instrumental; le soir le jardin sera brillamment illuminé et un somptueux feu d'artifice sera tiré, dont le principal motif sera les *Chutes du Niagara*.

Puis concert vocal et instrumental auquel prendront part tous les chanteurs, tous les instrumentistes de l'Orphéon Français; et enfin, grand bal.

Des dispositions ont été prises pour que le service du chemin de fer se continue jusqu'à la fin de ce bal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1889.—Indications: Pour la Louisiane.—Beau temps, un peu plus chaud, excepté température stationnaire sur la côte, vents du sud.

Température du 6 septembre 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	27
Midi	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John G. Wild à Mlle Malvina Judice.
Adolph Quaschereth à Mlle Lily Clara Poch.
J. A. D. Alpuentre à Mlle Noemie Blanchard.
Henry Bestorman à Mlle Ernestine Gerlinger.
Albert Jean à Mlle Carmelite Roldan.
Charles A. Koenig à Mlle Libert Kannerer.
Henry Blehm, Jr., à Mlle E. W. Kendall.
Floyd Goodman à Mlle Carmew Hill.

Naissances.

Mme J. Bourgeois, une fille.
Mme Henry Jacob, une fille.
Mme John Rombach, une fille.
Mme E. Brupbacher, une fille.
Mme A. Wetzel, un garçon.
Mme Mosse H. Mc Ivaine, un garçon.
Mme Jean Sonac, un garçon.
Mme Silvestre Mahlie, une fille.
Mme Walter A. Gibbons, un garçon.
Mme John Dominick, une fille.
Mme Eugène Smith, une fille.

Décès.

Benjamin Witzman, 8 ans, Gretna, Lne.
Theodore H. Holland, 31 ans, Bourne Tex.
Agnes Quinn, 1 an, 437 1/2 rue Poydras.
Alphonse Garcia, 8 ans, 247 rue Claiborne, côté nord.
Solomon Weis, 38 ans, 204 rue St-Charles.
Elizabeth Beckman, 27 ans, Gretna, Lne.
Caroline Hunter, 3 ans, rue Musique, près Derbigny.
Mme Cecelia Benina, 50 ans, Infirmerie Touro.
Helene Frederick, 51 ans, 258 rue St-Philippe.
Nolan Fagan, 36 ans, 120 rue Bourgogne.
Mme George P. Warner, 56 ans, 102 rue Esplanade.
Mme Pauline Bisinch Mirov, 26 ans, rue Dauphine, entre St-Pierre et Toulouse.

Cour Civile.—La succession Noémie Rodriguez est ouverte.

Cour Criminelle.—Section A.—Wm Gibson, couleur, accusé du meurtre de Robt Spencer, s'est avoué coupable d'homicide, mais cet aveu n'a pas été accepté et l'affaire a été fixée au 20 courant.

Eugène Toulon, voies de fait, ordonnance de son lieu.
Adam Smith, larcin, 3 mois.
Fred. Garcia, attaque, 30 jours.
Warren Powell, attaque, 60 jours.
Lux, attaque, $10 ou 20 jours.
Robert Green, attaque, 30 jours.
Robert Green, voies de fait, 90 jours.
Louis Smith, voies de fait, 3 mois.
Henry Anderson, larcin, 3 mois.
Cécile Harris, larcin, 2 mois.
Amanda Richardson, coups et blessures, 3 mois.
Nancy White, larcin, 3 mois.

Vilain jeu.—Quelques mauvais sujets en veine de se divertir ont jeté du goudron sur la façade de la résidence du Dr G. Devron, rue Royale, entre Louisa et Clouet.

Accident.—On a transporté hier à l'hôpital dans le "Charity wagon", du No 182 de la rue Jackson, un nommé John Stero, qui s'est blessé avec une faulx en coupant de l'herbe.

Accident de voiture.—Hier soir à 4 heures 30 un nommé Eder Wyman qui se promenait en *jumper* rue Calhoun près Hurst a été projeté hors de la voiture par un violent choc de celle-ci. Il s'est démis le bras droit et une des roues lui a passé sur le corps.

L'arrivée du "Professor Morse."—Le steamship *Professor Morse* est rentré hier à son quai à 5 heures 30 P. M., ayant perdu depuis lundi à midi à 300 milles en mer, son hélice. Il avait en outre de graves avaries au flanc de babord.

Paragraphes.—Les membres de la police et les ouvriers employés par la ville, recevront aujourd'hui leur salaire du mois d'août.

—Hier matin, un nommé Jas. Extenstein, âgé de 22 ans, a laissé tomber un revolver au No 20 de la rue Bourgogne. L'arme a fait explosion et il a été atteint à la jambe droite.

—On signale à la police encoignure Milan et Tchoupitoulas un hangar en mauvais état.

—Un nègre du nom de Ben Miller que l'on ramenait à la voiture cellulaire s'est échappé et caché sous l'escalier de la cour criminelle où il a été repris sans peine.

LA PROPAGANDE RÉPUBLICAINE AU BRÉSIL.—L'attentat contre l'empereur du Brésil, a eu une portée beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'a cru. Le pays est, en effet, fortement travaillé par la propagande républicaine. Le journal *O Paiz*, de Rio Janeiro, a publié, dernièrement, une conversation de M. Antonio Prado, ancien ministre de l'agriculture, conversation dans laquelle nous relevons ces paroles: "Je crois que la monarchie a ses jours comptés au Brésil, et que l'avènement de la République est certain." Ce qui rend cette conversation plus significative, c'est que M. Prado vient d'entrer dans la nouvelle combinaison ministérielle, qui accepte à la fois le principe libéral de l'autonomie des provinces, et le principe conservateur de l'indemnité aux propriétaires d'esclaves. Le 14 juillet, il y a eu, à Rio-Grande, une manifestation républicaine avec accompagnement obligé de la *Marseillaise*, et les manifestants se sont trouvés assez en force pour tomber sur les monarchistes, d'où une véritable bataille qui n'a cessé que par l'intervention de la troupe.

QUELQUES CONDAMNATIONS CÉLÈBRES. Quelques condamnations célèbres, en France et à l'étranger, à propos des récents arrêts de la Haute Cour de France.

M. Ranc, condamné à mort en 1873, a été depuis député de Paris.

M. Félix Pyat, condamné à mort, s'est éteint comme député des Bouches-du-Rhône.

M. Alphonse Humbert, condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, est devenu, depuis, conseiller municipal de Paris.

MM. Vaillant, Charles Longuet, idem, idem. Tous trois recevront, dimanche, les 13,000 maires des communes de France, invités en leur nom.

M. Henri Rochefort, condamné à la déportation perpétuelle, en 1881, devenu, depuis, député de Paris. Condamné, tout dernièrement, pour la seconde fois, à perpétuité.

Le comte Andrassy, condamné à mort par les tribunaux de l'Empire austro-hongrois, devenu, depuis, président du conseil des ministres de même Empire.

Le général Prim, condamné à mort à deux reprises, devenu président de la République espagnole.

Le prince Louis-Napoléon, condamné à la détention perpétuelle, devenu, depuis, président de la République et empereur des Français.

Détail curieux: Depuis Louis XVIII, tous ceux qui ont gouverné la France, revenaient de l'exil.

LA RÉCOLTE DU BLÉ ET DU SEIGLE, EN 1889, EN FRANCE.—Voici la production de la récolte du blé et du seigle pour l'année 1889, d'après les chiffres donnés par le bulletin de la semaine:

Blé.—Hectares ensemencés: 6,988,966, contre 7,055,161 en 1888.

Rendement en hectolitres: 113,925,155 hectolitres, contre 96,490,003 en 1888.

Seigle.—Hectares ensemencés: 1,634,[illegible], contre 1,614,665 en 1888.

Rendement: [illegible] hectolitres, contre 21,[illegible] en 1888.

[illegible]

Wolff's ACME Blacking
[illegible]
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

M. Gladstone.

Paris, 6 septembre—M. Gladstone a visité aujourd'hui la section Pondichéry à l'Exposition. Répondant à un discours de bienvenue, il a dit que "l'univers doit à la République française une Exposition, qui forme une véritable école pour le monde entier et que toutes les nations devraient visiter."

Rentes françaises.

Paris, 6 septembre—Le trois pour cent est coté à 86 francs 15 centimes.

La question du travail.

Berlin, 6 sept.—Les divers partis au Reichstag préparent des bills indépendants sur la question du travail en outre des mesures prises par le gouvernement pour la direction et la prévention des grèves.

Tout indique que cette question occupera une grande partie de la prochaine session du Reichstag.

Grève.

Londres, 6 septembre—Le cardinal Manning, le Lord-Maire, l'Evêque de Londres et Sir John Lubbock sont en conférence avec le comité des compagnies des docks et marchands.

Dundee, 6 septembre—Aujourd'hui, à la séance du Congrès "Trades Unions", la motion pour les huit heures du travail a été rejetée par 88 voix contre 63.

Londres, 6 septembre—La Steam Navigation Co. a accédé aux conditions des grévistes. Un plus grand nombre d'ouvriers travaillent sur le quai aujourd'hui.

M. Thévenet, ministre de la justice en France.

Paris, 6 septembre.—M. Thévenet, ministre de la justice, a envoyé une circulaire aux évêques de France, leur rappelant que la loi interdit au Clergé de prendre part aux élections.

La circulaire porte que le gouvernement instituera vigoureusement et sans hésitation des procédures contre les ecclésiastiques qui s'écarteront de la loi établie sous tous les gouvernements depuis le Concordat.

La violation de cette loi susciterait le différend entre le pouvoir civil et les autorités religieuses au commencement du régime actuel.

M. Thévenet a envoyé aussi des instructions aux procureurs généraux, les requérant de prendre les mesures nécessaires pour punir sévèrement, tous délits commis par le clergé contre la loi commune.

Le journal le Temps.

Paris, 6 septembre—Le journal le *Temps* écrit que le gouvernement ne répondra pas à la lettre du général Boulanger, demandant à être jugé par une cour martiale.

Mort de M. Maurice Dudevant Sand.

Paris, 6 septembre—M. Maurice Dudevant Sand, fils de Mme George Sand, vient de mourir. Il s'était fait une réputation comme peintre et homme de lettres.

Le ministre de la guerre turc.

Londres, 6 septembre.—Le ministre de la guerre, en Turquie, a commandé 100,000 carabines à répétition Mauser, qui seront distribuées, dans un mois, parmi les troupes.

Explosion de dynamite.

Anvers, 6 septembre.—Une explosion de dynamite a eu lieu aujourd'hui dans une fabrique de cartouches, aux environs de Bourge.

Plusieurs personnes ont été tuées et des dommages considérables causés à la propriété.

Anvers, 6 septembre—Lors de l'explosion on était en train de charger plusieurs millions de cartouches.

La fabrique est contiguë à plusieurs entrepôts de pétrole. La police, les gendarmes et les troupes travaillent activement à éteindre le feu qui a éclaté dans une partie de la bâtisse. Les prêtres et les sœurs de charité prodiguent leurs soins aux blessés. La ville est enveloppée d'une fumée épaisse.

Anvers, 6 septembre—Quatre-vingt mille barils d'huile sont en feu. Quatre-vingts personnes ont été blessées—la plupart des ouvriers et quelques soldats.

Anvers, 6 septembre—Cent vingt-six personnes ont été tuées par l'explosion de dynamite.

Anvers, 6 septembre.—Le nombre des morts arrivera probablement à 200.

Environ 500 personnes ont été blessées.

La perte sera de plusieurs millions de francs. Il sera impossible de se rendre maître du feu avant 24 heures. Plusieurs navires ont été brûlés. La chaleur est tellement intense que les pompiers sont obligés de rester à une distance de 100 yardes de l'incendie.

Derrière les réservoirs des entrepôts d'huile de pétrole russe et des hangars Nobles, plusieurs maisons sont en feu.

Le capitaine Wissmann.

Zanzibar, 6 septembre—Le capitaine Wissmann, à la tête de 400 hommes, est parti pour Mpwapwa, afin de châtier Bushiri, qui a tué l'officier Nels, de la compagnie de l'Afrique Orientale.

[illegible]

Edinburg, 6 septembre—Cinquante mineurs ont été tués par l'explosion qui a eu lieu hier dans une houillère. On n'a réussi à sauver que quatorze ouvriers. L'accident a eu lieu à Penok, petite ville située à dix milles d'Edinburg.

Tempêtes en Suisse.

Londres, 6 septembre—Il y a eu de fortes tempêtes dans toute la Suisse et des dommages considérables causés à la propriété.

Sir Charles Dilke.—Le prince de Monaco.

Londres, 6 septembre.—Sir Charles Dilke est parti pour Friedrichsruhe, où il sera l'hôte du prince Bismarck.

Le prince de Monaco est mourant.

[illegible]

Londres, 6 septembre—[illegible] en Grèce.

Le congrès du travail au Canada.

Montréal, 6 septembre—Le congrès du travail au Canada a adopté hier des résolutions demandant au gouvernement d'établir un bureau chargé de procurer du travail; [illegible].

[illegible]

New York, 6 septembre.—Une dépêche spéciale de Bordentown, N. J., au *Herald* dit: Mme Delia Stewart Parnell, mère du célèbre agitateur, [illegible]. Le fils de Mme Parnell est attendu aux Etats-Unis le mois prochain.

WASHINGTON.

Nominations postales.

Washington, D. C., 6 septembre—Les maîtres de postes suivants ont été nommés:

Edward R. Scott, à Batavia, O., en remplacement de Steven Gosser; Nelson A. Patton, à Zenia, O., en remplacement de W. Gossoo; Wilbur T. Morgan, à [illegible], Ills., en remplacement de T. H. [illegible]; John A. Childs, à Evanston, Ills., en remplacement de M. C. Ward; Jacob Frandlich, à Mount Sterling, Ill., en remplacement de Geo. W. McMillian; Howard Wells, à Rock Island, Ill., en remplacement de August Huesing; Harry Sanderson, à Winchester, Ill., en remplacement de Samuel Berry; Ellen Marquis Dodge, à Webb City, Mo.; A. R. Roberts, à Montrose, Col., en remplacement de A. E. Budd; Wm P. Roller, à Bristol, Tenn., en remplacement de John Black; John W. Stone, à Chattanooga, Tenn., en remplacement de Geo. W. Martin; Andrew W. Wills, à Nashville, Tenn., en remplacement de John C. Curry; Dolph Edwards, à Sancord, Fda, en remplacement de Job J. Harris; Wm M. Hancock, à Meridian, Miss., en remplacement de J. J. Shannon.

Secours pour les victimes de Johnstown.

Washington, D. C., 6 septembre—Le consul-général des Etats-Unis Lessons, à Melbourne, Australie, a envoyé au département d'Etat $58 15 souscrit pour les inondés de Johnstown, et le consul Dawson, à Newcastle, Nouvelle Galles du Sud, a envoyé $1300, montant d'une souscription à Brisbane, dans le même but.

Autres nominations faites par le Président.

Washington, D. C., 6 septembre.—Le Président a fait aujourd'hui les nominations suivantes:

Edwin Dun, secrétaire à la Légation des Etats-Unis au Japon; Arthur E. Barrett, du Massachusetts, secrétaire de la légation des Etats-Unis au Venezuela; Wm. R. Gardiner, jr., de l'Indiana, second secrétaire de la légation au Japon.

Consuls des Etats-Unis: Jos T. Mason, de la Virginie, à Mannheim; Bernard C. Macaulay, de New-York, à Managua, Nicaragua; Aleck Palmer, du District de Colombie, à [illegible]; John D. Little, du Texas, à Bristol.

Thomas H. Anderson, de l'Ohio, a été nommé ministre résident et consul général des Etats-Unis à Bolivie.

Le maître de poste général.

Washington, D. C., 5 septembre.—Le maître de poste général est arrivé aujourd'hui à Washington.

Le journal Tribune.

New York, 6 sept.—Une dépêche spéciale de Hot Springs, Caroline du Nord, au journal *Tribune*, dit: Lorsqu'on a demandé, cette après midi, si la population de la Caroline du Nord voyait avec alarme le départ des nègres pour d'autres Etats, le gouverneur Fowler a répondu péremptoirement que non.

L'exode auquel on s'attend sera d'environ 5,000 par an, et à ce taux le départ graduel de tous les noirs, sera, dans son opinion, un véritable avantage pour l'Etat, que le gouvernement considère comme étant "le pays de l'homme blanc".

Les montagnes de la Caroline du Nord abondent en mines de valeur, et ses diverses ressources naturelles offrent de grands encouragements à l'homme blanc, mais ne sont pas de ceux de nature à tenter l'ambition du noir.

"Nous désirons voir les blancs du Nord se porter ici et s'y établir, dit le gouverneur, et ceux-ci y viendront certainement et pour s'y fixer. La présence du nègre les tient éloignés.

"L'homme du Nord est plus hostile au nègre que nous ne le sommes. Il ne désire pas être mis sur le même pied que le noir pour la concurrence du travail.

"Nous avons environ six cent mille nègres dans l'Etat et 1,200,000 blancs.

Je ne voudrais pas voir les noirs quitter en masse la Caroline du Nord; mais ma ferme opinion cependant, est que l'introduction d'hommes blancs robustes est le sûr moyen de développer nos vastes ressources. La population du Nord commence à voir que celle du Sud est hospitalière et entreprenante. Un yankee peut venir s'établir parmi nous, il trouvera exactement la même coopération cordiale dans les affaires et la société que dans le Nord. Laissons là ces bavardages sur des sentiments sectionnels, qui n'existent pas au sein de la population influente du Sud. Je suis moi-même un yankee, mon père était du Massachusetts et j'en suis fier.

Ceux d'entre nous qui ont combattu contre l'Union ont été battus, et nous avons un respect cordial pour le vainqueur. Le plupart sont assez sensés pour admettre que les expressions d'animosité contre le Nord ne sont proférées que par des individus passionnés et irresponsables. Sous ce rapport les feuilles de Charleston, d'Atlanta, de la Nouvelle Orléans et de Memphis ne se montrent pas indécises dans leurs expressions et ne sont point l'écho de nos vrais sentiments.

Forte gelée.

Dodge Centre, Minn., 6 septembre—Il y a eu une forte gelée hier soir dans la partie nord de cet Etat; elle a causé beaucoup de dommages à la récolte de maïs.

Assemblée du clergé catholique.

Baltimore, 6 septembre.—Un grand meeting du clergé catholique de Baltimore et de Washington a eu lieu hier, dans la bibliothèque de la cathédrale, à l'effet de discuter les détails du Centenaire de Novembre.

Le cardinal Gibbons présidait.

Il a été résolu qu'une procession aux flambeaux des sociétés de cette ville et de Washington aurait lieu pendant la fête du Centenaire.

Environ soixante évêques assisteront au Centenaire et on leur donnera une réception le jeudi soir, 11 novembre à la Salle Concordia, dans laquelle la ville sera illuminée.

Parmi les hôtes distingués figureront le Cardinal Taschereau, du Canada, et deux autres dignitaires de Rome. Environ deux tiers des évêques qui ont annoncé qu'ils acceptaient l'invitation, seront logés au Séminaire Ste-Marie, à la résidence du clergé, ou dans des hôtels et les résidences privées.

Le Cardinal Taschereau et les prélats distingués de Rome et d'autres endroits, demeureront à la résidence du Cardinal, qu'on dispose à cet effet. Le Centenaire sera célébré par une grand'messe solennelle, le dimanche matin, 10 novembre, à la Cathédrale. On n'a pas désigné encore lequel Cardinal qui pontifiera à la cérémonie, mais il est à peu près décidé que l'Archevêque Ryan donnera le sermon.

Le cardinal Taschereau occupera un trône immédiatement en face de la table mortuaire sur le côté épître du sanctuaire; les archevêques et les évêques seront assis en demi-cercle de chaque côté, comme au troisième concile plénier.

Le Rév. McCallen, S. J. de Montréal, a été spécialement invité à prendre charge des cérémonies de célébration. On se souvient que c'est le prélat qui dirigea si habilement les programmes pour le troisième concile plénier.

M. Henry N. Genet.

New York, 6 septembre—M. Henry N. Genet, était au plus mal hier soir. Sa mort est attendue d'heure en heure, on [illegible] toute la nuit à son chevet.

De bonne heure ce matin se produisait un mieux trompeur, et à 10 heures il expirait.

Le Président Harrison.

Philadelphie, 6 septembre.—Le Président Harrison, accompagné du Maître de Poste général Wannamaker, est parti ce matin à 1 heure pour Washington.

Accident de chemin de fer.

Pittsburg, Pa., 6 septembre—Le train à passagers No 1, sur le New York, Pennsylvania et Ohio RR., a déraillé à [illegible]. Les personnes suivantes ont été blessées: Mme W. H. Clark, A. L. Clark; MM. Thomas et Marion Clark, tous de Pittsburg et M. Shields, de [illegible], de New York.

Le journal World.

New York, 6 septembre.—Une dépêche spéciale d'Auburn, N. Y., au *World* annonce:

"Le différend entre le Père Lambert, de Waterloo, qui est actuellement à Rome, et l'évêque McQuade, de Rochester, est entré dans une nouvelle phase. L'évêque McQuade a excommunié James Kelly et William Dempsey, membres marquants de la vieille paroisse du Père Lambert, parce qu'ils ont activement contribué à amener le Dr McGlynn, la semaine dernière, à Waterloo, où il a prononcé un discours dans lequel il prenait la défense du Père Lambert contre l'évêque McQuade.

L'édit de ce dernier, qui refuse les sacrements de l'église à Kelly et Dempsey, a été lu dimanche à l'église.

M. Kelly était présent lorsque le décret a été lu; il s'est levé alors et a dénoncé la congrégation par ces paroles: "Je suis venu ici dans le but de répondre pour James Kelly, et quant à l'évêque McQuade et à J. J. Hickey, je ne [illegible] pas leur [illegible] ni ne crains leur colère.

Les faiseurs de nouvelles à la main sont cyniques!

L'un d'eux disait après la double exécution de Spiller et d'Allorto:

—Voilà des condamnés qui ne pourraient pas dire que la république est le gouvernement qui les divise le moins!

PREUVE CONCLUANTE

De la cure des maladies cutanées par les Remèdes Cuticura, alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain.

[illegible]

Mme ROSE KELLY,
Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMÈDES CUTICURA

[illegible] En vente partout. Prix: Cuticura, 50 cts; Savon, 25c; Resolvent, $1. Préparé par la "Potter Drug and Chemical Corporation", de Boston.

Demandez le traité intitulé: "How to Cure Skin Diseases", qui a 64 pages et renferme 50 illustrations et 100 attestations.

BOUTONS, têtes noires, peaux rouges, rugueuses, fendues, huileuses, se guérissent au moyen du SAVON CUTICURA.

CURE RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE

Traitement complet externe et interne pour un dollar.

[illegible]

Le SANFORD'S RADICAL CURE guérit le catarrhe dans toutes ses phases, depuis le rhume de cerveau le plus ordinaire jusqu'au mal le plus nauséabond [illegible].

Il consiste en une bouteille de RADICAL CURE, une boîte de CATARRHAL SOLVENT et un IMPROVED INHALER, le tout enveloppé dans un paquet avec traité et instructions. En vente partout au prix de $1.00.

POTTER DRUG AND CHEMICAL CORPORATION.
BOSTON.

SANS RHUMATISME.

[illegible]

VOEUX ÉMIS PAR LES CONSEILS GÉNÉRAUX DE DEUX DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE.—Dans les Hautes-Pyrénées, le vœu suivant a été adopté:

"Qu'il ne soit plus contracté de traité de commerce avec aucune puissance.

"Que les marchandises et produits de provenance étrangère paient à notre frontière des droits équivalant aux charges qui pèsent sur les produits français.

"Que les fournitures pour régiments et établissements militaires soient achetées directement aux producteurs.

"Que la législation sur l'enregistrement soit réformée et que des droits soient établis proportionnellement.

"Que les achats de chevaux pour l'armée soient faits exclusivement en France.

"Que le service de l'assistance publique soit, par une loi, rendu obligatoire dans toutes les communes."

—Dans le département des Vosges, sur la proposition de MM. Méline, Jules Ferry, Frogier de Ponlevoy et Albert députés, le Conseil général des Vosges, à l'unanimité, a émis le vœu qu'il soit établi, le plus tôt possible, un droit sur le maïs et farines de maïs de provenance étrangère, qui aujourd'hui entre en franchise et font une concurrence redoutable aux produits français.

Le Conseil général demande que ce droit soit établi sans attendre la révision des tarifs douaniers.

LA NOUVELLE LOI FRANÇAISE SUR LES VINS.—Les débitants de vins de Paris et de la banlieue se sont émus de la nouvelle loi contre les "vins dits de sucre et les vins de raisins secs." L'Union syndicale, qui les représente, a pris une résolution radicale à ce sujet et invité tous ses adhérents à mettre à leur porte un écriteau avec cette légende: "Tous les vins, boissons ou liqueurs vendus ici sont factices." Cet aveu dépouillé d'artifice est, en effet—dit la *Liberté*—le seul moyen d'éviter les embûches de la loi. Les débitants de vin ne veulent pas être rendus responsables de la vente des vins frelatés à l'envi par les vignerons d'abord, et par les négociants ensuite.

UN PHÉNOMÈNE.—*L'Express*, de Mulhouse, raconte qu'une petite fille de quatre ans, née à Saint-Amarin (Alsace), a acquis un tel développement corporel, que le contour thoracique pris sous les aisselles mesure 90 centimètres. La tête a la dimension de celle d'une personne de vingt ans. Les cuisses ont une grosseur qu'envieraient pas mal de grandes personnes.

Cette enfant extraordinaire partira pour Paris, avec son père, qui compte l'y exhiber.

[illegible]

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Sarah J. Armston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,880—Division C.—Attendu que Henry C. Armston a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah J. Armston, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
Sept—3 11 14

Succession de Jacob C. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—Division A.—[illegible]
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 août—[illegible]—3 sept.

Succession de Euphémie Blanche, veuve de Paul Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,779—Division E.—Attendu que Mme Marie Villars, femme de [illegible] a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphémie Blanche, veuve de Paul Villars, décédée intestat; [illegible]
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 août—[illegible]—sept 5 7

Succession de John O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,[illegible]—Division [illegible].—Attendu que John R. [illegible], administrateur [illegible]
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 août—[illegible]—3 6 sept

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.
[illegible]

ILLINOIS CENTRAL.
[illegible]

TEXAS AND PACIFIC.
[illegible]

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.
[illegible]

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.
[illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.
[illegible]

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.
[illegible]

EAST LOUISIANA R. R.
[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1889.

St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P M
Rivière Rouge—GARLAND, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Grand Isle—JOE WEBRE, à 6 A M

LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Pointe Houmas—MARY E. COMEAUX, à 11 A M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Caire, 6 septembre—Le fleuve a 8 pieds 3 pouces et monte. Temps beau et froid. Arrivé, Arkansas City de St-Louis à 5 a m.

St-Louis, 6 septembre—Le fleuve a 6 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et frais. Arrivés, New South de Paducah; City of Vicksburg de Natchez; Cherokee de Memphis. Départs, Sidney Dillon pour Caire; New South pour Paducah.

Wheeling, 6 septembre—La rivière a 1 pied 2 pouces et monte. Temps couvert.

[illegible]

Port Eads, 6 septembre, 6 p m.—Vent léger du nord. Arrivés, à 1.30 a m, steamship E. Pass, capitaine Quick, de New York; steamship Professor Morse, capitaine Adams, en destination d'Utila, est revenu en détresse, ayant perdu son hélice et brisé sa drosse; à 4.30 p m, steamship italien S'Oteri, capitaine Colombo, de Truxillo; à 1 p m, steamship Wm G Hewes, capitaine Staples, de Bluefields; à 1.30 p m, steamship Hudson, capitaine Freeman, de New York.

Départs, steamships [illegible] pour Truxillo, Clinton pour Bluefields, [illegible].

Marchés.

Paris, 6 septembre.—Rentes 3 pour cent 86 francs 15c.

Londres, 6 septembre, 4 p m.—Consols à [illegible].

Havane, 6 septembre—Or espagnol 240 à 240 1/4. Change calme. Sucre calme.

Liverpool, 6 sept.—[illegible] 44,000 balles [illegible] 34,000 balles [illegible].

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 6 SEPTEMBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Foxhall, Leslie, Port Limon.
Steamship El Dorado, Byrne, New-York.
Steamship City of Dallas, Gale, Puerto Cortez, via Belize.
Steamship (ang) Wydale, Gibson, Rouen, via Newport News.

ARRIVÉS.

Steamship El Paso, Quick, New-York.
Steamship (ital) S Oteri, Colombo, Truxillo.
Steamship (am) Professor Morse, Adams, Utila, etc., retourné en détresse.
Steamship Hudson, Freeman, New York.
Steamship Wm G Hewes, Staples, Bluefields.
Goelette Comet, Darling, Tampico, sur lest, [illegible].

BATEAUX A VAPEUR.

Alice Leblanc, [illegible], Donaldsonville.
Mary E Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.

EXPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—35 colis divers.
PUERTO CORTEZ VIA BELIZE—par steamship City of Dallas—95 colis divers.
ROUEN VIA NEWPORT NEWS—par steamship Wydale—[illegible].

IMPORTATIONS.

TRUXILLO, ETC.—par steamship S Oteri—16,000 régimes figues bananes, 15,000 oranges, 6000 cocos [illegible].

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Alice Leblanc—[illegible].
DONALDSONVILLE—par steamer Mary E Comeaux—[illegible].

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—[illegible].
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1000 balles coton [illegible].
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—[illegible].
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—[illegible].
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—[illegible].
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—[illegible].
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—[illegible].

Liste des navires partis pour ce port.

NEW-YORK. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDRES. [illegible]
SWANSEA. [illegible]
ANVERS. [illegible]
HAVRE. [illegible]
HAMBOURG. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
MONTEVIDEO. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]
VERA CRUZ. [illegible]
COLON. [illegible]
PERNAMBOUCO. [illegible]

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

[illegible]

A VENDRE—[illegible]

[illegible]

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

[illegible]

Nous certifions, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui [illegible]. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI, 10 SEPT. 1889.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, est	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, sont	$50,000
100 Lots de	300	30,000
100 Lots de	200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, sont	99,900
999 Lots de	100	99,900

3,134 Lots se montant à $1,054,800

On demande des agents partout.

[illegible]

IMPORTANT.

Envoyez par Postal Notes, Express Money Orders, ou chèque de New York, dans des lettres ordinaires. [illegible]

Adressez à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans Lne.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Buck et als vs. Mme [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible].

[illegible]

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jackson & Kilpatrick vs. Wm Lee et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,034—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

L'intérêt de Wm Lee dans la propriété ci-après nommée, savoir: [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 6 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic de jugements, comptes courants, billets, etc.

A. D. Livaudais & Co vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,151.—En vertu d'un ordre de vente en date du 24 août 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

[illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
26 août—26 31—3 7 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Treme, entre St-Charles et Carondelet, [illegible].

Zachary T. Black vs J. & R. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,619—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 août—21 28—sept 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens Bank of Louisiana vs Mistress Theresa Bernard et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 août—[illegible] 27—sept 3 10 17 21 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété améliorée de valeur connue comme le No 656 rue Magazine.

Sam'l Weil vs J. M. Fatrotti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,604—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 août—20 27—sept 3 10 17 21

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

Propriété de valeur exceptionnellement convenable pour commerce, formant l'angle du Chemin du Bayou et de la rue St-Claude.

Vis-à-vis l'Eglise St-Augustin.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 27 rue Bienville—SAMEDI, 7 septembre, 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Bayou Road, Remparts et Governor Nicholls, [illegible].

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible].

Conditions—[illegible].

L'acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
17août—17 24 31—7sept

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix
Du Troisième District.

Coin des rues Pauline et Chartres—Joli cottage.
Coin des rues Peters et Pauline—Grande hangar.
Rue Pauline, entre Peters et Chartres.
Rue des Remparts, entre Désiré et Piété—Terrain vague.

Succession de Henri Bittern.

No 8,381—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Camp—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent, en congé, daté du 13 août 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville [illegible].

[illegible]

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

Propriété améliorée de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

Succession de Frederick Gaut.

No 26,943—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 6 août 1889 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1889 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 août—10 17 24 31—sept 7 14

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage simple à un étage couvert en ardoises.

No 346 rue Prieur, Troisième District.

Succession Veuve J. B. Lavigne.

Pour du Comptant.

PAR BRIGNONI & BLAKELY.—Albert Brignoni, encanteur.—Bureau, 38 et 40 rue Royale.—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté du 20 août 1889, docket 27,584, pour le compte de la succession de veuve J. B. Lavigne, décédée, la propriété ci-après décrite sera vendue à l'encan:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible].

Les améliorations consistent en un joli cottage simple d'un étage de 2 chambres [illegible].

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 pour cent de dépôt par l'acquéreur au moment de l'adjudication et le paiement des taxes dues pour l'année 1889.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence de choix pour famille, No 428 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie—Dans l'affaire de Hugh W. Brown vs. Lawrence Watt Brown et als.

No. 26,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 juillet 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

La maison de résidence en bois à deux étages, 428 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Euterpe et Polymnie. Le terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de façade rue Carondelet, sur 127 pieds, 10 pouces et 2 lignes de profondeur. [illegible]

Conditions de la vente—[illegible].

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Chs. G. Andry, notaire.
6 août—[illegible] 7 sept

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur à Slidell, paroisse de St-Tammany.

Meubles, etc.

Succession de G. B. Sharbore.

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, en date du 13 août 1889, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Une certaine portion de terre, divisée en 14 lots, dans l'îlet No 25 dans la continuation de la ville de Slidell, dans la paroisse St-Tammany, Louisiane. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison [illegible].

Aussi, à la même heure et au même endroit, il sera vendu un lot de meubles, de bois de construction, [illegible].

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. Baile, notaire.
15 août—15 24 31 sept 7 14 21

Avis.

A. SIMON, le Chiropodiste, coin Dumaine et Dauphine—[illegible].

L'Abeille

[illegible] Malgré la grêle [illegible] bre, dans l'Orangerie, [illegible] laborateur [illegible] du blé [illegible]

"L'année [illegible] je ne me suis [illegible] du blé [illegible] la production [illegible] de l'Europe, combien il est facile en France la [illegible] étrangère."

[illegible]

La France [illegible] Europe, avec [illegible] "C'est à nous, par ces chiffres [illegible] atteindre la [illegible] qui exportent le [illegible] faire du blé en [illegible] Ce n'est point irréalisable. [illegible] L'Exposition [illegible] la république [illegible] Etats-Unis.

Jusqu'en 1870, [illegible] aux autres pays; a produit ce qui depuis 1878, [illegible] sa population [illegible] 300 millions de [illegible]

En Australie, on Edward Hendy, [illegible] vaches d'Harford [illegible] 266,900 moutons [illegible]

Aux Etats-Unis, [illegible]

Il voudrait qu'on [illegible] en France, [illegible] en Amérique, dit-il, [illegible]

[illegible]